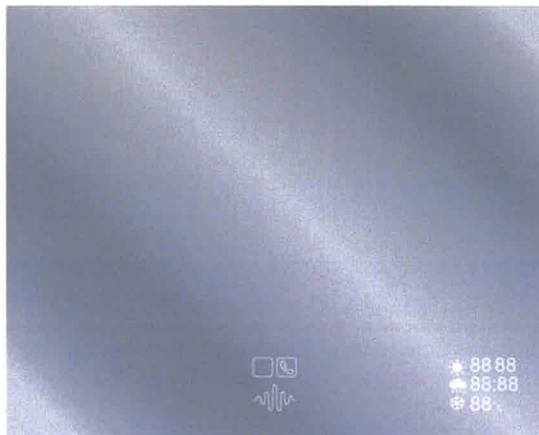


## Déclaration UE de conformité

Je soussigné, **Patrice PETRIMAUX**, agissant en qualité de « **Directeur** » pour le compte de la société « **MPglass** » dont le siège social est situé à « **408 allée des Filiéristes – 01600 Trévoux** », déclare sous sa seule responsabilité que :

le (s) produit(s) « **Miroir BROADWAY 70x80cm ; 70x120cm ; D.100cm et D.80cm référence: 1384 (M4023-8070) ; 1385 (M4023-12070) ; 2367 (M2008-100) et 3307 (M2008-80)** »



Bande de fréquence de l'émetteur Bluetooth : 2.412 GHz – 2.472 GHz

Puissance de l'émetteur Bluetooth : 4 dBm

Bande de fréquence de l'émetteur Wifi : 2.412 GHz – 2.472 GHz

Puissance de l'émetteur Wifi : 17.5 dBm max

- est conforme aux exigences de (des) directive(s)
  - "Basse Tension" 2014/35/UE
  - "Compatibilité Electromagnétique" 2014/30/UE
  - "RoHS" 2011/65/UE
  - "Equipements radioélectriques" 2014/53/UE
  - "Ecoconception" 2009/125/CE
  
- que sa conformité a été évaluée selon la (les) norme(s) applicable(s) en vigueur
  - NF EN 60598-1 : 2021 + A11 : 2022\_ Luminaires - Partie 1 : exigences générales et essais
  - NF EN 60598-2-1 : 2021\_ Luminaires - Deuxième partie : règles particulières - Section un - Luminaires fixes à usage général.

- NF EN 62493 2015 + A1 : 2022\_ Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques.
- NF EN 62471 Décembre 2008\_ Sécurité photo biologique des lampes et des appareils utilisant des lampes.
- NF EN 62031/A2 Juin 2015\_ Modules de DEL pour éclairage général - Spécifications de sécurité
- NF EN 55015 : 2019 + A11 2020\_ Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues.
- NF EN 301 489-1 V2.2.3 – Avril 2020\_ Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM) - Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) concernant les équipements hertziens et services radioélectriques - Partie 1 : exigences techniques communes
- NF EN 301 489-17 V3.2.4 – Décembre 2020 \_ Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM) - Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) concernant les équipements hertziens et services - Partie 17 : conditions particulières pour les systèmes de transmission de données à large bande.
- NF EN 61000-3-2 : 2019 + A1\_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- NF EN 61000-3-3 Mars 2014 + A1 : 2019 + A2 : 2021\_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel -
- NF EN 61547 Novembre 2009\_ Équipements pour l'éclairage à usage général - Exigences concernant l'immunité CEM.
- NF EN 62321 Juin 2009\_ Produits électrotechniques - Détermination des niveaux en six substances réglementées (plomb, mercure, cadmium, chrome hexavalent, diphényles polybromés, diphényléthers polybromés)
- NF EN 300 328 V2.2.2 – Février 2020 \_ Data transmission dans la bande ISM à 2,4 GHz ISM
- NF EN 62479 2010 \_ Évaluation de la conformité des appareils électriques et électroniques de faible puissance aux restrictions de base concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques (10 MHz - 300 GHz)

**Fait à Trévoux, le 02 08 2024**

**Le Directeur : Patrice PETRIMAUX,**

« Signature »

